



EDITO

The Rumour ...

C'était avant tout un excellent groupe de rock Anglais des années 70/80, qui a accompagné divers artistes tel Graham Parker, Elvis Costello ou encore Garland Jeffreys.

Ceci dit, en français dans le texte, c'est aussi un bruit fort désagréable qui s'est répandu à la DR, entre autre, et qui mentionnait la présence d'un « tract » délateur qu'aurait écrit (et fait circuler ...) le SNADCGT ..., dénonçant les pratiques d'autres OS ...!!!

Sachez, que même en période pré-pré-pré-électorale, ce n'est pas de cette manière que le SNADCGT espère attirer les électeurs à lui, nous avons la faiblesse de penser que vous nous jugerez sur nos actes et nos écrits ... nous laissons à d'autres, qui se reconnaîtront, le soin d'utiliser ce genre de « méthode ».

Par contre, si la « campagne » se présente sous cette forme, cela laisse augurer d'un haut niveau de réflexion et de prise en compte de vos désidérata ... bref, nous vous souhaitons d'ores et déjà ... bon courage ...

Que ce discours délétère colporté par certains ne nous fasse pas oublier l'actualité plus que brûlante de ce mois de septembre et nous vous invitons à participer en masse aux manifestations du 23 qui seront, n'en doutons pas, encore plus fortes que celles du 7 septembre ...

Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction Publique

CFDT-CGC-CFTC-CGT-FSU-UNSA

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre, les organisations syndicales de la Fonction publique - CFDT-CGC-CFTC-CGT-FSU-UNSA - considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies le 9 septembre 2010, les organisations syndicales de la Fonction publique décident, dans le cadre de l'appel interprofessionnel du 8 septembre, de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes et efficaces afin d'assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Elles appellent à faire du mercredi 15 septembre, jour du vote par les députés du projet de loi, une journée forte d'initiatives et d'interpellations des députés, des membres du gouvernement et du Président de la République dans les départements et les circonscriptions.

Avant le débat au Sénat, elles appellent les fonctionnaires et les agents publics à participer massivement à la grande journée unitaire et interprofessionnelle de grèves et de manifestations du jeudi 23 septembre.

Paris, le 9 septembre 2010



Tous ensemble



POUR LE DROIT A LA RETRAITE A 60 ANS

SOMMAIRE :

- Page 1 : Edito par J. Durand . Communiqué commun des OS
- Page 2 : Manif. le 15 septembre 2010, place de la Concorde...
- Page 3 : Adresse aux agents de «Bercy», les manifs locales,
- Page 4 : Lettre du SNADCGT à la DG
- Page 5 : Appel Inter-syndical 23 septembre
- Page 6 : Les brèves par J. Durand - Littérature

Communiqué CGT Ile de France

Retraite à 60 ans :

La force des exigences et de la mobilisation

Le rassemblement unitaire organisé ce mercredi 15 septembre, place de la Concorde à Paris a été un véritable succès. Le jour du vote des députés, le refus du projet de loi et l'exigence d'une réforme progressiste a résonné devant les murs de l'Assemblée Nationale.

L'exigence du respect de la démocratie a été portée par les nombreux manifestants (entre 20 000 et 25 000).

Le succès de ce rassemblement montre que se prépare une très grande journée de grèves et de manifestations unitaires pour le jeudi 23 septembre. Les salariés ne se laisseront pas enfermés dans le calendrier gouvernemental.

Le vote des députés de la majorité de droite ne clôt pas le débat, ne règle pas le dossier. Début octobre le texte vient au Sénat, la mobilisation massive des salariés doit permettre de gagner l'abandon des objectifs gouvernementaux et l'ouverture de réelles négociations.

Dès à présent, les initiatives d'informations, de mobilisation se multiplient pour réussir un très grand 23 septembre pour construire un rapport de force favorable aux salariés.

Partout avec les salariés, dans l'unité, engageons le débat sur les suites à donner au 23 septembre et aux formes d'actions qui permettront de gagner.

15 septembre 2010 – 16 h 00



Nous y étions ... voici les photos ...

Le 8 octobre, ASSEMBLEE GENERALE de la section du SNADCGT de MONTPELLIER, salle de la mairie à St Jean de Fos, à partir de 8 h 30
Soyez les Bienvenus ...

Les chiffres du 7/09 :

Montpellier DI : **26,09 %**

Montpellier DR : **47,53 %**

Perpignan DR : **37,69 %**

Total DI : **41,15 %**

Les MANIFS

Gard

ALES : 10h.
Lycée J.B. Dumas

BAGNOLS : 10 h.
Devant la poste

NIMES : 15 h.
Préfecture

Le VIGAN : 10 h.
Devant la poste.

UZES : 10 h.
Esplanade

Hérault

BEZIERS : 10 h.
bourse du travail

MONTPELLIER : 15 h.
rive du lez.

SETE : 10 h.
Mairie



RETRAITES **Rien n'est joué!** **Gagner est à notre portée!**

Adresse de la fédération des Finances CGT aux agents de Bercy et des institutions économiques et financières

Les instances dirigeantes de la fédération des Finances CGT se sont réunies les 13, 14 et 15 septembre 2010. Sur le dossier des retraites comme sur les questions de l'emploi, du pouvoir d'achat, des services publics, la présidence de la République et le gouvernement affichent toujours la même intransigeance. Après la mobilisation exceptionnelle du 7 septembre, caractérisée par des taux de grève de très haut niveau et une participation massive aux manifestations, largement soutenue par l'opinion publique rejetant les réformes injustes et brutales, la fédération des Finances CGT considère nécessaire pour pouvoir gagner d'élever encore le niveau des luttes actuelles.

Dans le prolongement de la mobilisation du 15 septembre, **la fédération des Finances CGT appelle les agents de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi-public à faire du jeudi 23 septembre une journée de grève et de manifestations unitaire et interprofessionnelle encore plus forte.**

Pour réussir cette journée et permettre qu'elle débouche sur une victoire, **la fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances à se réunir, ensemble et dans l'unité la plus large avec leurs organisations syndicales, pour débattre des modalités de l'action**

sans rien exclure :
blocage du pays, grève reconductible, initiatives de toute nature...

C'est par la permanence de l'action, le rassemblement des salariés et l'unité de leurs organisations syndicales qu'ensemble nous gagnerons.

Car toutes et tous, nous avons le droit à une retraite décente à 60 ans, à un emploi qualifié et correctement rémunéré !

Car toutes et tous, nous avons le droit à des services publics au service de la satisfaction des besoins !

Car, aux Finances, nous savons que de l'argent, il y en a pour financer ces droits !

Montreuil, le 16 septembre 2010. **FINANCES**
Fédération CGT des Finances - 263, rue de Paris - Case 540 - 93514 MONTREUIL CEDEX - Tél : 01 48 18 82 21 -
Courriel : finances@cgt.fr - Site Internet : www.finances.cgt.fr

LA RETRAITE, DE PLUS EN PLUS TARDIVE





Syndicat National des Agents des Douanes

Montreuil, le 1^{er} septembre 2010

A l'attention de :
Madame Mylène ORANGE LOUBOUTIN
Sous-directrice à la Direction A
Direction Générale des douanes et
Droits indirects
11, rue des deux communes
93558 MONTREUIL Cedex

Objet : Aptitude physique des motocyclistes de la BSI de Montpellier

Madame la sous-directrice,

Par votre note du 20 juillet 2010 au directeur interrégional de Montpellier ayant pour objet l'aptitude physique des motocyclistes de la BSI de Montpellier, vous avertissez les agents sur les conséquences du refus de se soumettre au test de dépistage de produits stupéfiants.

Vous faites référence dans cette note, à l'arrêté du 22 février 2006, qui depuis, a été abrogé par l'arrêté du 2 août 2010, rendant votre note caduque.

Sur le fond, le SNAD-CGT vous rappelle sa nette opposition au fait qu'un test de détection de stupéfiants soit imposé en tant que critère d'aptitude physique, ce qui constitue un détournement de procédure caractérisé.

De plus, le fait de limiter ce test périodique aux seuls motards des douanes est ressenti comme discriminatoire par les collègues concernés, qui y voient un manque de confiance caractérisé de l'administration.

Veillez recevoir Madame la sous-directrice, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général,
Bertrand Vuaroqueaux

Copie au directeur interrégional de Montpellier



Fédérations des Finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC, UNSA

Le 23 septembre par la grève et dans les manifestations, Imposons d'autres choix !

L'exigence d'une autre réforme des retraites est largement partagée par une majorité de citoyens au moment où le Parlement examine le projet de loi gouvernemental qui fait l'objet dans la durée de mobilisations de plus en plus massives et ce dans tout le pays et avec la participation de toutes les catégories de salariés, privés d'emploi, retraités.

Les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA considèrent que les annonces présidentielles et gouvernementales ne modifient en rien la logique régressive du projet de loi sur les retraites qui sera en débat au Sénat à partir du 5 octobre.

L'absence de réponse aux mobilisations en cours ne peut que renforcer nos exigences d'abandon du projet gouvernemental et d'ouverture d'un réel processus de négociations.

Après la mobilisation du 7 septembre qui a vu près d'un agent sur deux en grève dans l'ensemble des ministères économiques et financiers, les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA réaffirment ensemble leur volonté de tout mettre en œuvre pour faire grandir le rapport de force à Bercy et au-delà.

Le projet de loi de Finances 2011, qui s'oriente vers une régression sans précédent de l'emploi public, des garanties statutaires et des salaires, est également un motif de mobilisation particulièrement fort dans nos secteurs.

Dans un tel contexte, les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA appellent les agents à s'inscrire dans toutes les initiatives de rassemblement pour amplifier le processus d'action engagé dans la durée et imposer la prise en compte de leurs revendications.

Les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA appellent les agents des finances, actifs et retraités, fonctionnaires et non titulaires, à faire du 23 septembre prochain une nouvelle et forte journée de grève et à se joindre aux manifestations interprofessionnelles.

Pour le droit à une retraite décente à 60 ans pour toutes et tous

Pour le développement du service public économique et financier

Pour l'emploi

Pour l'augmentation du pouvoir d'achat

Toutes et Tous, en Grève et dans les Manifestations, le 23 septembre 2010 !

Paris le 16 septembre 2010

Les BREVES :

Déjà en 2007 :

« Un courriel, qualifié de « grosse bourde » par l'inspection académique (IA) du Haut-Rhin, a été adressé lundi à quelques 850 directeurs d'écoles élémentaires pour leur demander de recenser les élèves sans-papiers, suscitant un véritable tollé dans le milieu enseignant. Le mail, adressé lundi matin par l'Inspection Académique, demandait aux directeurs d'écoles élémentaires de faire savoir « dans la journée » s'ils avaient des élèves sans-papiers dans leur établissement. »

La chasse aux enfants illégaux est ouverte ! Traquons les sans relâche, de 2 ans à 77 ans ! Faut faire du chiffre ! Toutes les méthodes y compris l'immoralité sont bonnes pour qu'Hortefeux fasse son chiffre. Bientôt la mise en place d'un numéro vert pour dénonciation...

La « bourde » n'a pas été la rédaction de l'email appelant à la dénonciation d'enfants illégaux, la « bourde » pour Hortefeux a été la fuite de cet email ... Le gouvernement assume parfaitement le fait de faire la traque à des enfants de 2 ans.

LOOPI 2 :

Pendant que les retraites occupent une grande partie de l'actualité, d'autres lois néfastes sont votées . La loi LOOPI 2 vient d'être validée par le sénat, qui avalise, entre autre, la création d'une autorité administrative pour filtrer internet. C'était un juge qui devait apprécier ce filtrage suite aux amendements des députés, mais le gouvernement a réintroduit ce principe en commission des lois du sénat ...

C'est donc une censure arbitraire qui va être mise en place avec cette « autorité » bien entendu à la solde du gouvernement ... enfin du chef ...!!!

Nationalité Française ...

Un petit « rappel » :

Décret du 8 décembre 1940 portant déchéance de la nationalité française.

“Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

“Sur le rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice,

“Vu l'article 1er de la loi du 23 juillet 1940 portant que tout Français qui a quitté le territoire français métropolitain entre le 10 mai et le 30 juin 1940 pour se rendre à l'étranger, sans ordre de mission régulier émanant de l'autorité compétente ou sans motif légitime, sera regardé comme ayant entendu se soustraire aux charges et devoirs qui incombent aux membres de la communauté nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française, qu'il sera en conséquence déchu de cette nationalité par décret rendu sur rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice, et que cette mesure prendra effet à partir du jour fixé par le décret,

“Décrétons :

“Art. 1°. – Est déchu de la nationalité française, à dater du 2 août 1940 ;

M. de Gaulle (Charles André Joseph Marie), né le 22 novembre 1890 à Lille (Nord) ».

Signé Philippe Pétain.

(ndlr : Aujourd'hui ils se réclament du «Gaulisme»!!!)



Littérature : Lettre de Flaubert à Georges Sand ...

« Je me suis pâmé, il y a huit jours, devant un campement de Bohémiens qui s'étaient établis à Rouen. Voilà la troisième fois que j'en vois. Et toujours avec un nouveau plaisir. L'admirable, c'est qu'ils excitaient la Haine des bourgeois, bien qu'inoffensifs comme des moutons. Je me suis fait très mal voir de la foule en leur donnant quelques sols. Et j'ai entendu de jolis mots à la Prudhomme. Cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe. On la retrouve chez tous les gens d'ordre. C'est la haine qu'on porte au Bédouin, à l'Hérétique, au Philosophe, au solitaire, au poète. Et il y a de la peur dans cette haine. Moi qui suis toujours pour les minorités, elle m'exaspère. Du jour où je ne serai plus indigné, je tomberai à plat, comme une poupée à qui on retire son bâton. »

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Signature :

Nom :

Prénom :

Service :

Indice :

Adresse :

Ville :

Telephone :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical -244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1